



Emprise indicative du P.P.R.I. Isère Amont


 Direction Départementale de l'Équipement de l'Isère

INFORMATION DES ACQUEUREURS ET DES LOCATAIRES DE BIENS IMMOBILIERS SUR LES RISQUES MAJEURS
Commune de BARRAUX
ZONAGE RÉGLEMENTAIRE DU PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES

Avertissement : seuls les plans de zonage papier des documents approuvés ont une valeur réglementaire

Légende :

- Niveau de contrainte
- Zones d'interdiction
- Zones de projet possible sous maîtrise collective
- Zones de contraintes faibles
- Zones sans contrainte spécifique
-  À l'intérieur de cette zone, se reporter au dossier PPR Inondation Isère amont


●●●● Limite commune



Copyright IGN com 56 Édité en : Janvier 2008 Éditeur : ALPÉOBIQUES